



Gestionnaires du commerce de détail

Cours préparatoires à la maturité professionnelle

Ces cours sont accessibles aux personnes ayant obtenu **15 points** à leur bilan "entreprise" et **4.8 de moyenne générale** en fin de première année. L'école encourage également les élèves ayant le projet d'obtenir une maturité professionnelle à s'inscrire à ces cours.

Horaire et déroulement pour les élèves entrant en GCD2 en août 2019

	Année scolaire 2019-2020	Année scolaire 2020-2021 (prévision)
Français	-	Lundi en fin de matinée, de septembre à avril
Économie	Mercredi, de 13h20 à 14h55	Lundi après-midi
2ème langue étrangère	Mercredi, de 15h10 à 16h45	
Mathématiques	Mercredi, de 16h50 à 18h00, de sept. à avril, hors sessions de rattrapages	Mardi après les cours, de sept. à avril, hors sessions de rattrapages

Notes et moyennes

Les notes des quatre cours figurent sur les bulletins semestriels et final mais n'entrent pas dans le calcul de la moyenne de la partie "école". Les cours doivent être suivis dans leur intégralité sinon toutes les notes sont effacées.

Conditions d'admission en Maturité professionnelle post-CFC

Les élèves, qui ne remplissent pas les conditions en fin d'école obligatoire, sont admis en maturité professionnelle post-CFC sans examen d'admission si leur moyenne partie "école" au moment de l'inscription atteint 4.8 et si la moyenne des branches des cours préparatoires, arrondie à 0.1, atteint 4.

Calcul des moyennes de branches pour déterminer l'admission en Maturité post-CFC

**Économie, 2ème langue étrangère
et mathématiques**
Moyenne des semestres 3 à 5 arrondie
au demi-point

Français
Moyenne des 4 notes du
cours, arrondie au demi-point

**Le déroulement des cours préparatoires est identique à celui des cours ordinaires :
le règlement interne et les directives de l'école s'appliquent.**